

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le

- 9 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180417-DE



**VILLE DE PLOEMEUR**  
**MORBIHAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR**

Séance Publique du  
Mercredi 4 avril 2018

**ZAC DE KERDROUAL – VENTE EURL OLYMPIA EXPRESS**

**Etalent présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

**Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN**

**Présents : 25  
Pouvoirs : 08**

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT  
ET DE L'ANIMATION TERRITORIALE**

**n°17**

**ZAC DE KERDROUAL – VENTE EURL OLYMPIA EXPRESS**

Rapporteur : David Drégoire

Le conseil municipal est informé de la signature prochaine d'un compromis de vente au profit de l'EURL OLYMPIA EXPRESS dirigée par Monsieur Apostolos CHRYSANTHAKOPOULOS, installée 1 allée des Platanes à Ploemeur sous la condition suspensive pour l'acquéreur de l'accord du permis de construire et du financement.

L'acquisition concerne le lot 26 de la ZAC de Kerdroual d'une surface de 1 113 m<sup>2</sup>.

L'activité de l'acquéreur est l'import-export d'huile d'olive et la revente sur les marchés ainsi que le transport par des véhicules de moins de 3,5 tonnes.

Le projet de Monsieur CHRYSANTHAKOPOULOS, est d'implanter sur le terrain son entrepôt et ses bureaux.

Conformément à la délibération du conseil municipal du 20 décembre 2007, le lot 26, dont la surface est inférieure à 2 000 m<sup>2</sup> est cédé 38 € HT/m<sup>2</sup>, hors incidence éventuelle des travaux de clôture, haies, talus et totem. Le prix de vente hors taxes ainsi déterminé est soumis à la TVA. Cette dernière est calculée sur la marge équivalente entre le prix de vente payé par l'acquéreur et le prix de l'acquisition initialement supporté par la commune.

Les conditions de cession sont les suivantes :

Prix de vente HT	:	42 294.00 €
Travaux – clôture – haie - totem	:	3 710.00 €
Prix de vente Hors Taxes	:	46 004.00 €
Tva sur marge	:	6 756.65 €
Prix de vente TTC	:	52 760.65 €

Il est précisé que :

- l'acquéreur a la faculté de substituer toute personne morale qu'il lui plairait, dans laquelle il occupe des fonctions de gérant majoritaire ;
- les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « économie, emploi, tourisme » du 21 mars 2018 ;

Vu l'avis de la commission « finances Ressources humaines » du 26 mars 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le

- 9 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180417-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

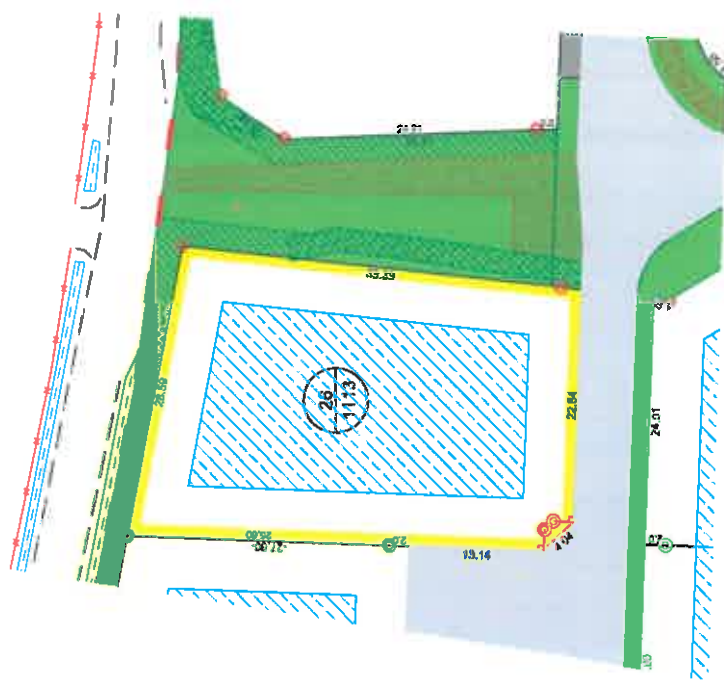
- **DONNE** son accord à la vente du lot n°26 dont le détail figure ci-dessus, les frais y afférent étant à la charge de l'acquéreur ;
- **DONNE** tous pouvoirs au maire pour accomplir les différentes formalités.

**Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.



**Renan LOAS,**  
**Maire**



**PLOEMEUR**  
**Z.A.C. de Kerdroual**  
**PLAN DU LOT N°26**

Acquéreurs :

Lot n°26 Surface : 1113 m<sup>2</sup>  
 SHON maximum : 556,5 m<sup>2</sup>  
 Adresse :  
 REFERENCE CADASTRALE :  
 Section DC n° 296 (11a 13)



- LEGENDE**
- Périmètre de l'opération
  - Numéro du lot
  - Surface du lot
  - Espace privatif
  - Accès au lot (seuil béton)
  - Chaussées / Parking / Chemin piéton
  - Bornes
  - Perpendiculaire borne à 2,0 m
  - Zone constructible
  - Espace vert collectif
  - Talus existant à conserver et entretenir
  - Talus à créer
  - Servitude passage canalisations assainissement
  - Arbre existant à conserver
  - Autre lige sur voie (position de principe)

**Terragone**  
 SOCIÉTÉ DE SECOURS EN ÉCRITS

Anciennement : L'expert 21

AGENCE DE LORENT  
 30, rue de la Belle Fontaine  
 54100 - LORENT  
 Tél. 02 97 21 06 21 Fax 02 97 21 81 94  
 lorent@terragone.fr

Date : 10 mai 2011

Dossier n° L7722